



PROCEDURE ADAPTEE
(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

Annonce intégrale parue sur MARCHES ONLINE sous le n° AO-2515-0025

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ
Direction Juridique et Commande Publique
Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ CEDEX
Tél. : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de jouets de Noël destinés aux enfants du personnel de la Ville de Biarritz.

L'accord-cadre sera conclu pour l'année 2025. Il pourra être reconduit en 2026 et 2027.

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées annuellement variera dans les limites suivantes :

- Minimum : 5 000 € T.T.C. / Maximum : 9 000 € T.T.C.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE OFFRES :

La date limite de remise des candidatures est fixée au **25 avril 2025 à 16 h 00**, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des candidatures doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).